



AVIS PUBLIC – ANNULATION DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

VEUILLEZ NOTER QUE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES OU DE DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024 PRÉVUE LE 30 OCTOBRE 2024 EST ANNULÉE, PUISQUE TOUS LES DOSSIERS ONT ÉTÉ RÉGLÉS.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 8 OCTOBRE 2024

Me Olivier Pelletier
Greffier